



Pour ou contre le terminal méthanier de Dunkerque ? *Les raisons d'un débat public*



La construction d'un terminal méthanier est envisagée dans la zone industrialoportuaire de Dunkerque. Il réceptionnera les cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) de navires parmi les plus imposants du monde. Le GNL y sera regazéifié avant de rejoindre les réseaux de distribution terrestres.

Depuis l'appel d'offre lancée par le PAD à l'issue de laquelle la candidature d'EDF division Gaz a été retenue, le projet a déjà initié quelques discussions et un processus de sensibilisation de la part des maîtres d'ouvrage. Deux hypothèses sont envisagées pour la localisation des infrastructures. Le sujet a déjà investi les instances locales de concertation.

Trois débats pour trois projets similaires

Compte tenu du niveau d'investissement envisagé et des possibles incidences en matière d'environnement, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a considéré opportun d'organiser un débat public. La même décision a été prise pour des projets similaires au Verdon-sur-mer à la pointe de l'estuaire de la Gironde et à Antifer près du Havre. Des débats publics pour des projets d'opérateurs privés, une première en France !

Nous avons la mission d'organiser ce débat dans les meilleures conditions, en favorisant l'accès des échanges à tous les habitants, à tous les acteurs du territoire, avec le souhait que l'ensemble des facettes d'un projet d'une telle envergure soit abordé.

Pour pouvoir agir en connaissance de cause

Dans ce tissu déjà dense d'implantations industrielles, l'arrivée de cette nouvelle installation mérite en effet d'être discutée au préalable, de telle sorte que toutes les parties agissent ensuite en connaissance de cause. Outre les règles évidentes de courtoisie et de respect d'autrui, nous fixons au débat les seules limites de traiter véritablement de ce projet de terminal méthanier et de devoir argumenter ses positions. Dans ces conditions, nous espérons que le débat sera constructif.

A son issue, nous rendrons publique une synthèse objective de l'ensemble des propos exprimés. Les maîtres d'ouvrage devront alors indiquer les suites qu'ils entendent donner à ces conclusions.

Profitions donc de ce temps de dialogue et de confrontation de points de vue puisque, à divers titres, nous sommes tous concernés par un tel projet.

Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot

Président de la Commission particulière de débat public

La parole à tous, le débat est ouvert !

Qu'est-ce qu'un débat public ?

C'est un moment de démocratie au cours duquel chaque citoyen est invité à donner son avis sur un projet d'équipement d'envergure susceptible d'avoir des impacts sociaux, économiques et environnementaux importants pour les territoires concernés. Le législateur a conçu le débat public comme un temps d'ouverture et de dialogue au cours duquel les citoyens s'informent et s'expriment sur ces projets.

Les objectifs du débat

Projet de terminal méthanier à Dunkerque

L'objectif est de permettre aux promoteurs du projet de le justifier et à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses souhaits afin de l'améliorer quand il en est encore temps.

Quelle organisation dirige les débats publics ?

La Commission nationale du débat public (CNDP), devenue autorité administrative indépendante depuis une loi de février 2002.

Saisie d'un projet, elle décide s'il doit donner lieu d'organiser un débat public. Dans la plupart des cas, elle désigne une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée d'organiser ce débat et d'en garantir la sincérité et la transparence.

Qui est concerné par le débat public ?

Tout le monde, les réunions sont ouvertes et gratuites.

Comment cela se passe ?

Les réunions publiques sont organisées sur le territoire du Grand Dunkerquois. Le programme est largement diffusé, un site Internet est ouvert à tous sur lequel toute intervention est retranscrite.

Les étapes clés du débat

AVANT le débat public

Les maîtres d'ouvrage, Port autonome de Dunkerque et EDF-Direction gaz, ont rédigé un dossier. La CNDP l'a estimé "suffisamment complet", dans sa séance du 25 juillet 2007, pour ouvrir le débat assuré par la commission particulière (CPDP), constituée à cet effet.

PENDANT le débat public aura lieu jusqu'au 14 décembre

Outre la réunion de lancement et celle de clôture qui se tiendront à Dunkerque, sept réunions ouvertes à tous sont prévues pour présenter le débat public et ses objectifs, le projet de terminal méthanier et ses incidences diverses : Trois réunions thématiques et quatre réunions locales multi-thèmes permettront à l'ensemble des participants de s'exprimer par des questions, des propositions ou des points de vue. Des spécialistes extérieurs au débat pourront être invités pour approfondir certains aspects du projet.

Si des sujets nouveaux apparaissent en cours de débat, ils pourront faire l'objet de réunions complémentaires.

APRÈS le débat public

La CPDP dispose de deux mois pour publier officiellement le compte rendu et le bilan du débat. Dans les trois mois suivants, les responsables du projet devront indiquer les suites qu'ils donnent aux conclusions du débat.

ETAIN Les cinq principes du débat public

L'ÉQUIVALENCE

La CPDP garantit à toute personne la possibilité de s'exprimer, de poser une question ou d'émettre un avis ou une proposition.

LA TRANSPARENCE

La CPDP veille à la clarté et à l'accessibilité de l'information, sans privilégier quiconque. Elle rend compte du débat.

L'ARGUMENTATION

La CPDP prend garde à ce que le débat se construise progressivement sur la base d'opinions argumentées.

L'INDÉPENDANCE

La CPDP est indépendante des maîtres d'ouvrage et des pouvoirs publics, ses membres sont indemnisés par la Commission nationale selon un barème réglementé. Les maîtres d'ouvrage financent, quant à eux, l'organisation du débat.

LA NEUTRALITÉ

La CPDP s'assure de la qualité du débat et n'a pas d'avis à donner sur le projet lui-même.



La commission particulière de débat public

Le président

Pierre-Frédéric Ténière-Buchot

1

Ingénieur de de l'Ecole Centrale de Paris, Docteur d'Etat en Economie appliquée. Gouverneur du Conseil mondial de l'eau (World Water Council). Administrateur du Mouvement universel pour la responsabilité scientifique (MURS).

A été successivement ingénieur à l'Agence de l'eau Seine-Normandie (1970-1979), Chef de la planification au Ministère de la Recherche (1980-1982), gérant d'un bureau d'études (1982-1989), puis directeur général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Conseiller principal au Programme des Nations unies pour l'environnement (1999-2002). Il a été en outre Professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers de Paris (1971-2002) et consultant auprès de nombreuses institutions internationales (politique de la recherche, environnement et eau). Auteur de plusieurs ouvrages et articles dont "L'autre côté du miroir, aperçus stratégiques", Transition, Paris-1999, "Le développement durable de l'eau", in Marcel Boiteux, L'homme et sa planète, Académie des sciences morales et politiques, PUF-2003, "Eau", avec Michel Camdessus, Bertrand Badré et Ivan

Chéret, Robert Laffont-2004 et, en espagnol "Agua para todos", FCE, Mexico-2006.

Les membres

Gustave Defrance

2

Ingénieur général des Mines honoraire, formé à l'Ecole des mines de Douai dont il fut ensuite secrétaire général en début de carrière. A ensuite occupé plusieurs postes de direction dans les services régionaux concernés par l'industrie et l'environnement, et notamment la DRIRE de Nord-Pas-de-Calais entre 1989 et 1994 tout en prenant les rênes de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines (ESTIM) de Douai. Après avoir été Directeur de la Prévention des pollutions et des risques (DPPR) délégué aux risques majeurs au ministère de l'environnement (1994-1996), il fut Conseil général des mines jusqu'en 2000. Il est membre des trois Commissions particulières des débats publics simultanés sur des projets de terminal méthanier en France.

Claude Hanoteau

3

Magistrat honoraire, actuellement juge de proximité et expert près le Conseil de l'Europe, il a exercé son métier en métropole (Arras, Lille, Lyon, Paris et Rennes) mais aussi en Nouvelle Calédonie et en Poly-

nésie française. Spécialisé en droit et procédure pénale, il a été en outre en charge de l'administration de plusieurs juridictions (tribunaux et cours d'appel). Nommé en Nouvelle Calédonie dans les années 1980, il a eu pour mission de promouvoir des réformes tendant à adapter l'institution judiciaire à la diversité des populations de ce territoire. A été pendant quatre ans directeur de l'Ecole nationale de la magistrature. Formé par l'exercice de son métier à l'écoute des autres et à l'impérative obligation de saisir les préoccupations de chacun avant de prendre une décision, a souhaité mettre son expérience au service d'une Commission particulière du débat public.

Camille Saïssset

4

Journaliste scientifique indépendante spécialisée dans l'environnement. Dans une réflexion à l'interface entre science et société, elle aborde les questions de gestion de l'eau en France et dans les pays en développement dans le magazine Hydroplus notamment. Soucieuse des situations de rupture pouvant exister entre enjeux économiques et protection de l'homme et de la nature, elle a participé à l'organisation d'un débat public de la

société civile sur les questions de santé environnementale et a suivi celui de la CNDP sur la gestion des déchets nucléaires. En tant qu'auteur, elle a contribué à deux ouvrages abordant ces thématiques.

Aline Yasmine

5

De nationalité syro-chypriote, en France depuis 2000 pour ses études. Après une Maîtrise en Langues étrangères et commerce international, prépare actuellement un Master "Environnement, développement durable et risques" à l'Institut d'études politiques de Paris ; a effectué des stages à l'Ambassade de Chypre à Paris et au Sénat ; secrétaire de la Délégation permanente de Chypre auprès de l'Unesco (2005-2006), Secrétaire générale de la Commission "Génération Europe" pour le traitement des problématiques européennes contemporaines (2004-2006), actuellement en stage à l'INRA - Mission environnement et société sur "Les questions environnementales dans les débats et consultations publics en France".

Le secrétariat général, pour assurer l'interface avec l'ensemble des parties prenantes du débat, est organisé par Jérôme Lavaux.

Le débat public, mode d'emploi

Je veux participer aux réunions

Tout le monde est invité. Les réunions sont ouvertes et gratuites.
Chacun peut développer librement son argumentation ou poser ses questions.
Le principe d'équivalence place tous les intervenants sur un pied d'égalité.

Je veux intervenir

Vous avez divers moyens d'expression pour faire connaître votre avis ou obtenir des informations.
Les contributions conformes aux règles d'éthique du débat sont publiées sur le site internet.

Pour mieux faire connaître votre point de vue : les cahiers d'acteurs !

Afin de favoriser l'échange d'arguments, la Commission publie et diffuse les contributions de ceux qui souhaitent développer leurs analyses et exprimer leurs positions. Elles prennent la forme de dépliants appelés "cahiers d'acteurs" et ont pour objectif de permettre l'expression de tous les interlocuteurs concernés par le projet. Ils peuvent ainsi librement exprimer leurs avis, remarques et propositions. La Commission valide la publication en veillant à ce que l'argumentation soit respectée, que les propos concernent bien le projet de terminal méthanier à Dunkerque, sans injure ni diffamation.

Les propos exprimés n'engagent alors que leurs auteurs. La diffusion des cahiers d'acteurs est la même pour être en conformité avec le principe d'équivalence.

Les cahiers d'acteurs publiés sont distribués lors des réunions publiques, sont disponibles sur le site Internet et peuvent être envoyés à ceux qui en font la demande.

→ **Le site Internet du débat** : www.debatpublic-dunkerquegaz.org

→ **Mail** : contact@debatpublic-dunkerquegaz.org

→ **Adresse** : CPDP Projet de terminal méthanier, 154 av. de la Libération 59200 Dunkerque.

Je veux me tenir informé(e) de l'actualité du débat public

→ **Le dossier du débat** réalisé par les maîtres d'ouvrage, disponible en version exhaustive (100 pages) et synthétique (8 pages).

→ **La lettre du débat** : La CPDP publie la lettre du débat. Envoyée par courrier, sur demande, ou disponible sur le site Internet, elle fait le point sur l'actualité du débat, le contenu des réunions et le calendrier correspondant.

→ **Le compte rendu des réunions et leur verbatim** : Après chaque réunion, la CPDP diffuse sur son site un compte rendu et un verbatim (intégralité des échanges).

→ **Les cahiers d'acteurs** : Ce sont les points de vue argumentés portés au débat par des personnes ou groupes de personnes, diffusés par la CPDP.

→ **La presse** : La CPDP informe régulièrement la presse écrite et audiovisuelle de l'évolution du débat public.

Calendrier prévisionnel des réunions*

Dunkerque <i>Kursaal</i>	Vendredi 5 octobre	De 18h30 à 21h	Réunion générale de lancement <i>(en présence notamment du Préfet de Région et du Président de la CUD)</i>
Dunkerque <i>CCI</i>	Lundi 8 octobre	De 18h30 à 21h	Réunion thématique " <i>L'aménagement du territoire, le contexte économique et la politique Energie.</i> " <i>(en présence de la DGEMP - Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières)</i>
Loon Plage <i>Salle Municipale</i>	Vendredi 12 octobre	De 18h30 à 21h	Réunion locale Multi-thèmes
Saint Georges/ l'Aa <i>Salle Raymond Verva</i>	Judi 18 octobre	De 18h30 à 21h	Réunion thématique " <i>L'environnement, le cadre de vie et les usages...</i> " <i>(en présence de la DRIRE-DIREN - Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement et Direction régionale de l'environnement - et du MEDAD - Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables)</i>
Gravelines <i>Salle Caloone</i>	Vendredi 26 octobre	De 18h30 à 21h	Réunion locale Multi-thèmes
Craywick <i>Salle des sports</i>	Judi 8 novembre	De 18h30 à 21h	Réunion thématique " <i>Les risques et responsabilités, la sûreté et la sécurité</i> "
Grande Synthe <i>Palais du Littoral</i>	Vendredi 9 novembre	De 18h à 21h	Réunion locale Multi-thèmes
Pitgam <i>Salle municipale</i>	Vendredi 16 novembre	De 18h30 à 21h	Réunion locale Multi-thèmes
Dunkerque <i>Kursaal</i>	Vendredi 7 décembre	De 18h30 à 21h	Réunion de clôture

*Ce calendrier est susceptible de modifications ou d'ajouts. Sa version actualisée et détaillée est disponible sur le site internet.